

Section de la manche

Déclaration liminaire au CTL du 23 mars 2021

Monsieur le Président,

Un an s'est écoulé depuis qu'un virus a désorienté le monde entier y compris les nations appartenant au cercle des pays les plus riches.

Un an après, nous en sommes au même point ou presque. Cette épidémie frappe aussi bien les pays riches que les pays pauvres et a mis en exergue les injustices économiques, sociales et sanitaires internes mais aussi entre pays. Elle met également en évidence la brutalité et les injustices des fractures structurelles qui existent partout à travers le monde et confirment les dualités entre classes sociales. La gestion de la crise est abordée pays par pays sans réelle stratégie globale et des logiques nationalistes tournent le dos à tous les idéaux de solidarité.

Il apparaît désormais, que le chacun pour soi devient le maître mot au mépris de la santé du plus grand nombre. La technologie et la recherche ont permis la production de vaccins, mais nous ne pouvons que déplorer les compétitions internationales et faire le constat de l'échec de la coopération internationale sur ce point.

Une nouvelle fois, la course effrénée aux profits a des effets désastreux.

En France, depuis un an, ce gouvernement montre au quotidien son inaptitude à préserver la santé du plus grand nombre. Comment pourrait-il en être autrement quand seuls les intérêts économiques prévalent. Les conséquences de cette pandémie sont multiples: accélération de la crise économique, accélération de la crise sociale, explosion de la pauvreté mais aussi explosion des situations de dépressions, pour une grande partie de la population notamment chez les jeunes. Enfin, il faut noter qu'en un an de crise, la situation de l'hôpital public reste toujours alarmante faute de moyens et de reconnaissance. Le Grenelle de la Santé n'a été en vérité qu'un leurre. Le « quoi qu'il en coûte » ne concerne pas à l'évidence, le patient « santé publique » à terre après de trop nombreuses années de diète budgétaire et de réformes organisationnelles. Cette année de crise sanitaire n'a pas, non plus, remis en cause les inégalités entre les femmes et les hommes bien au contraire ! Les métiers qui ont été en première ligne sur le front contre le Covid-19 (santé, éducation, nettoyage, alimentation, distribution, etc) sont souvent faiblement rémunérés, non valorisés, précaires.

Dans ce contexte, la Direction Générale continue d'avancer sur les réformes en tous genres (NRP, Délocalisations, Fusions de service, déclinaison directionnelle des LDG mobilités, promotion...). Les annonces deviennent réalités et nos collègues les vivent d'autant plus mal qu'elles se concrétisent dans un cadre d'organisations du travail inédit qui mixte télétravail et présentiel, et où les collectifs de travail sont mis à mal.

Pourtant, malgré une vague allusion à un « monde d'après », qui serait différent, la politique Macronienne n'a pas changé, ou en pire...Un des points examinés lors de ce CTL concerne le budget.

Celui-ci expose les moyens alloués à notre Direction Départementale pour fonctionner au quotidien. Il est important que notre administration dispose des moyens financiers nécessaires pour assurer ses missions, rembourser les avances faites par les agents en matière de frais de déplacements, etc.

Ces moyens financiers doivent s'accompagner de moyens humains. Là, c'est la politique globale du recrutement à la DGFIP qui doit être montrée du doigt.

Ainsi, alors que notre administration s'acharne à ne pas pourvoir tous les emplois vacants, elle recrute des contractuels pour effectuer des missions de service public.

Non content de s'attaquer aux piliers du modèle social, ce Gouvernement a également décidé de s'en prendre à la Fonction Publique. La loi de transformation de la Fonction Publique remet en cause son statut, en promouvant la contractualisation comme moyen de recrutement. Alors que la DDFIP de la Manche supprime 11 emplois statutaires en 2021, vous recrutez, Monsieur le Président, des contractuels sur des missions de services publics.

Est-ce utile de vous rappeler que Solidaires Finances Publiques regrette le recrutement de jeunes en service civique, contrat ô combien précaire et mal payé, en lieu et place d'emplois statutaires ?

Le Défenseur des droits alerte, dans un rapport intitulé « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics », dénonce les risques et dérives de cette transformation numérique. Selon ce rapport, la dématérialisation comporte un risque de recul de l'accès aux droits et d'exclusion pour de très nombreux usagers. Selon les chiffres 2018 du Baromètre numérique du CREDOC, 89 % de la population est un internaute. Toutefois, 36 % des personnes interrogées éprouvent une inquiétude à l'idée d'accomplir la plupart de leurs démarches administratives en ligne en mettant en exergue leur sentiment d'incompétence informatique (notamment vis-à-vis des sites administratifs). Les personnes les plus concernées sont celles qui ne maîtrisent pas l'usage d'internet, ne comprennent pas le langage administratif, ou ne parlent pas très bien le français, ou encore celles qui ne disposent pas d'une connexion internet de qualité, ne sont pas équipées d'ordinateur et de scanner, etc.

Solidaires Finances Publiques réaffirme la nécessité de la présence de la DGFIP sur l'ensemble du territoire au travers de services publics de proximité de plein exercice.